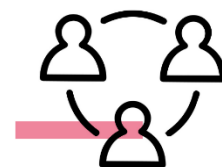




Indicateurs quantitatifs de responsabilité sociale



Fiche conçue en partenariat avec Thierry Leonardi Conseil

Un indicateur quantitatif est un outil d'évaluation et d'aide à la décision, élaboré à partir de données mesurables permettant de quantifier ou qualifier la satisfaction d'un critère ou d'un objectif. Dans le cadre d'une démarche RSE, il permet d'évaluer les résultats d'une stratégie (déploiement effectif des actions, moyens réellement mis en œuvre, résultats atteints) et d'envisager des actions complémentaires ou correctives.

Pourquoi mettre en place des indicateurs RSE pour un festival ?

- Mesurer sa performance RSE pour piloter son action.
- Répondre aux nouveaux critères des aides (éco-conditions) ou confirmer le bien-fondé d'une demande d'aide.
- Valoriser la démarche RSE auprès des financeurs, tutelles et publics.
- Valoriser les efforts et l'engagement des équipes et autres parties prenantes associées à la démarche.

Astuces du COFEES

- Identifier les indicateurs au moment de l'élaboration des objectifs.
- Un objectif facilement atteignable n'est pas un objectif, il ne motive pas à l'action.
- Limiter le nombre d'indicateurs à ceux les plus pertinents à communiquer aux parties prenantes, et les plus explicites pour les publics.
- La donnée quantitative n'est pas toujours suffisante. Il faut parfois une analyse qualitative pour exprimer la satisfaction de l'action mise en place.
- Bien documenter les processus et pratiques de collecte de données permet de comprendre, mieux communiquer, garder en mémoire et transmettre en interne.
- Être transparent sur les résultats non atteints, et formuler les rectifications envisagées.
- Prévoir différents niveaux de lecture des indicateurs permet d'adapter la communication selon les cibles.
- Envisager d'abandonner un indicateur lorsqu'il est trop compliqué à collecter.
- Quand il est difficile de collecter des indicateurs chiffrés, il est possible de démontrer la mise en place d'une démarche par le descriptif des moyens utilisés, de photos ou captures d'écran.

Conditions de collecte des données

- Fiabilité et traçabilité
 - Les données collectées sont-elles fiables ? Existe-t-il des moyens de vérification ?
 - Les sources de données sont-elles clairement identifiées ? Stables ?
- Accessibilité
 - Les sources de données sont-elles facilement accessibles ?
 - Le besoin est-il compris par les personnes qui vont fournir les données ?
- Simplicité
 - La procédure de collecte est-elle maîtrisée ? Régulière ?
 - Les responsabilités sont-elles attribuées et comprises ?

Pour être efficace, un indicateur doit répondre à certains critères. Il doit être :

- Robuste et cohérent : son interprétation doit être stable et cohérente dans le temps.
- Pertinent : en quoi a-t-il un intérêt ? quelle est sa plus-value par rapport à d'autres indicateurs, éventuellement existants ?
- Spécifique : il faut déterminer ce qui devra être mesuré de manière aussi spécifique et significative que possible.
- Mesurable : il doit refléter effectivement les variations de ce qu'il est censé synthétiser ou mesurer.
- Construit de façon participative
 - Utiliser les compétences et savoirs liés aux métiers et aux thématiques traitées.
 - Consulter les parties prenantes internes et externes.
- Construit à partir de données (facilement) accessibles.
- Compréhensible : simple et utilisable par tous les acteurs.
- Coût acceptable : par rapport au service qu'il rend.
- Utile : le fait de considérer cet indicateur doit avoir de la valeur ajoutée pour la prise de décision.

Méthodologie

01 DÉFINIR SA STRATEGIE RSE ET SES OBJECTIFS

En interrogeant ses parties prenantes internes et externes afin d'identifier les enjeux prioritaires. Pour cela, l'organisation peut se faire accompagner par un expert ou former un salarié permanent au management de la RSE (ISO 20121, label RSE Lucie...)

02 IDENTIFIER LES INDICATEURS PERTINENTS

Correspondants aux objectifs fixés, en collaboration avec les personnes responsables des actions RSE programmées.

03 METTRE EN PLACE DES OUTILS ET DES PROCÉDURES DE COLLECTE

Incluant un planning, le nom des responsables des collectes, le process de transmission.

04 ANALYSER LES DONNÉES

Et sélectionner celles qui sont les plus parlantes ou les plus significatives de la progression de la RSE.

05 COMMUNIQUER

De façon claire et compréhensible les données les plus significatives, en les adaptant selon les cibles concernées.

Exemples d'indicateurs

Thématiques	Exemples d'indicateurs (liste non exhaustive)
Mobilité	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes venues en mode doux ou covoiturage par rapport au nombre total de festivaliers - Nombre de personnes moyen par voiture - Nombre de navettes et nombre d'utilisateurs par rapport au nombre total de festivaliers - % de carburants ou budget économisé par rapport à l'année précédente - % de kilomètres parcourus en transports en commun par rapport à l'année précédente - Estimation des kilomètres ou émissions de gaz à effet de serre évités grâce à ces mesures
Energies et fluides	<ul style="list-style-type: none"> - % ou volume de kWh ou litres économisés par rapport à l'année précédente - % de consommation d'énergie renouvelable par rapport au total des consommations - Nombre de toilettes sèches mises à disposition par rapport au nombre de publics ou % de toilettes sèches par rapport au total de toilettes - % ou volume d'eau économisé par rapport à l'année précédente
Alimentation responsable	<ul style="list-style-type: none"> - % de dépenses sur le territoire dans le budget de la manifestation (fournisseurs et prestataires) - % de menus/repas de saison, locaux, bio et/ou végétariens proposés par rapport à l'ensemble des menus/repas - % de prestataires répondant aux critères responsables inclus dans les cahiers des charges par rapport à tous les prestataires - % ou volume de denrées redistribuées par rapport à celles jetées
Déchets	<ul style="list-style-type: none"> - % de réduction des flux de déchets par rapport à l'année précédente - Poids ou volume de déchets par festivaliers - Nombre de personnes mobilisées à la gestion des déchets par rapport au nombre de festivaliers - Nombre de vaisselles/gourdes prêtées ou mises à disposition - % ou quantité de vaisselles plastiques et/ou jetables évitées - % ou quantité de contenants réutilisables par rapport au nombre de festivaliers - Nombre de points d'eau accessibles par rapport au nombre de festivaliers - Nombre et type de poubelles de tri utilisées - % ou volume d'ordures ménagères par rapport au volume des déchets recyclables par festivalier - % ou nombre d'impressions jetées/recyclées/évitées par rapport au total des impressions
Achats responsables	<ul style="list-style-type: none"> - % de prestataires répondant aux critères responsables inclus dans les cahiers des charges par rapport à tous les prestataires - % d'achats réalisés auprès d'entreprises d'insertion, locales et/ou répondant à des critères environnementaux ... - % ou nombre d'équipements éco conçus/mutualisés par rapport aux équipements utilisés - % ou nombre d'impressions éco-conçues par rapport au total des impressions

Thématiques	Exemples d'indicateurs (liste non exhaustive)
Accueil et accessibilité	<ul style="list-style-type: none"> - % ou nombre de bénéficiaires des dispositifs mis en place par rapport au nombre total de festivaliers - % ou nombre salariés/bénévoles en situation de handicap par rapport au nombre total de salariés/bénévoles - % des achats fait auprès d'ESAT par rapport au total des achats
Egalité/diversité	<ul style="list-style-type: none"> - % de femmes/hommes dans la programmation, dans les équipes - % ou nombre de bénéficiaires des dispositifs mis en place par rapport au nombre total de festivaliers/artistes/équipes
Bénévolat	<ul style="list-style-type: none"> - % ou nombre de bénévoles par rapport au nombre de personnes travaillant sur le festival - % ou nombre de bénéficiaires des dispositifs de valorisation mis en place - % de bénévoles ayant renouvelé leur participation - Nombre d'heures d'entretien menés avec des bénévoles
Relations de travail	<ul style="list-style-type: none"> - % ou nombre de bénéficiaires du plan de formation par rapport au nombre de personnes concernées - Nombre d'emplois locaux créés - % ou nombre de bénéficiaires des dispositifs mis en place - Répartition des effectifs par type de contrat

Pour plus d'informations, consultez notre site web cofees.fr
et retrouvez nos autres **Fiches Pratiques** dans la rubrique '**Ressources**'.

Pour nous joindre : contact@cofees.fr

